



## Ados'Sphère

Espace d'écoute et de parole : le retour après une bonne dizaine d'années de mise en veille.

Beaucoup d'entre vous se souviennent sans doute de cette structure qui avait vu le jour voici une quinzaine d'années. Initialement créé et animé par Olivier Crucifix, Dimitri Dupont, Vincent Cornerotte et Philippe François, l'espace d'écoute de l'époque répondait déjà à un besoin bien présent, celui de permettre à des jeunes en mal-être de pouvoir trouver une oreille bienveillante à l'abri des regards, cela dans l'esprit des Aumôniers du Travail.

Dans les prochains jours, renaîtra donc cet espace dont le nom Ados'Sphère rappelle bien que celui-ci s'adresse au monde des ados et qu'il souhaite intervenir dans le cadre de l'amélioration du bien-être de nos ados.

Principes de fonctionnement :

- Qui coordonne Ados'Sphère ?
  - Encouragé par la Direction, Philippe Bertrand, ancien éducateur et enseignant, de retour dans notre école pour raison médicale, souhaite vivement mettre ses compétences à la disposition des élèves en difficulté. Philippe a consacré une partie de ce début d'année à se préparer (formation écoute bienveillante) et à préparer aussi la mise en œuvre de cet espace (rencontre avec des espaces existants, notamment à Bruxelles).
- La confidentialité
  - L'élève doit pouvoir s'exprimer en toute confiance, loin des regards des autres et du qu'en dira-t-on.
  - Le responsable d'Ados'Sphère tient informés l'éducateur référent, le titulaire et la direction de la rencontre avec l'élève, dans le respect des limites de confidentialité fixées par l'élève. Eric Guinet est informé de la présence de l'élève chez Ados'Sphère lorsque celui-ci s'y rend pendant les cours.
- Prioritairement, les élèves auront la possibilité de se rendre spontanément chez Ados'Sphère pendant les temps de midi. A la demande de la direction, d'un professeur, du préfet ou d'un éducateur, l'élève pourra se rendre à l'espace Ados'Sphère pendant les cours, sans perturber le bon déroulement de ceux-ci.
- L'élève invité à se rendre à l'espace Ados'Sphère donnera d'abord priorité à la réalisation de ses interrogations avant de s'y rendre.

- Suivi des rencontres
  - Une fiche identifiant l'élève rencontré sera réalisée et sera encodée dans un dossier Ados'Sphère.
  - Les membres du PMS et les titulaires seront informés, si nécessaire et en accord avec l'élève, des difficultés rencontrées par celui-ci afin d'éclairer le conseil de classe.
  - D'un commun accord entre l'élève et Philippe Bertrand, certaines informations pourront être communiquées aux enseignants via leur mail.
  - Philippe Bertrand assistera aux Conseils de classe d'octobre des élèves du 1<sup>er</sup> Degré. Sa présence permettra aux enseignants, éducateurs, membres du PMS et accompagnateurs d'intégration de lui faire part de situations difficiles rencontrées par certains élèves.
  - Ados'Sphère ne se substitue pas au PMS, il se veut simplement être complémentaire à celui-ci en offrant un espace d'écoute et de parole aux élèves.
  
- Quel endroit pour Ados'Sphère ?
  - Actuellement, cet espace se situe dans le bâtiment H, dans le local situé à gauche du bureau des éducateurs.